

SOCIÉTÉ
D'HORTICULTURE

DE

es 1/2, les apports faits sur le



SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

De l'arrondissement de Senlis (Oise).

Comité archéologique de Senlis.

SENLIS (Oise).

IX^e VOLUME

SEPTEMBRE

N^o 9

1881

SEN LIS

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE ERNEST PAYEN

11, place de l'Hôtel-de-Ville, 11

AVIS. — Le Mardi 11 Octobre, 1
Mar

*A garder
comme
spécimen
de Base de
impression.*

CONVOICATIONS

Les réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à deux heures, et celles du Conseil d'administration le dernier dimanche, à trois heures, dans une des salles de l'ancien Evêché.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. —
M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, vice-président.
M. Cossin, secrétaire.
M. Cabot, bibliothécaire-archiviste.

BUREAU CENTRAL

M. Vernois, président.
MM. Thirion, Minguet et Frémy, vice-présidents.
M. Bruiet, secrétaire-général.
M. Cagny, secrétaire-général-adjoint.
MM. Jassemin et Macret, secrétaires.
M. Drivière, trésorier.
M. Daguet, trésorier-adjoint.
M. Vinet, bibliothécaire-archiviste.
M. Reusse, conservateur du matériel.
Jardinier-professeur : M. Dubarle.

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Watry. — M. de Watry. — M. Thirion. — M. Vernois.
M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais.
— M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil).
— M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruiet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Senlis : MM. Colas. — Brochon. — Simon Compiègne. — Tassin.
— Félix Dupuis. — Bougeonnier. — Fossiez. — Prinville. —
Deslandes. — Lozet. — Bourbonneux. — Guinand.

Pont : MM. Renaut, président.

SECTION DE LA CHAPELLE-EN-SERVAL

Président : M. E. Baudet. — Vice-Président : M. Lane.
Secrétaire : M. Cottard. — Vice-Secrétaire : M. Rodian Louis).
Trésorier : M. Huss. — Délégué : M. Pichon.

N° 9. — SEPTEMBRE 1884.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 4 SEPTEMBRE 1884. — PRÉSIDENCE DE M. VERNOIS.

La séance est ouverte à 2 heures 1/4.

Le procès-verbal de la réunion précédente est adopté, sous réserve de la qualification d'aide-jardinier donnée à tort à M. QUICRAY, jardinier chez M. Ruffin, Senlis.

Trois nouveaux Sociétaires sont admis et un est présenté.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. GUINAND, 12 pots de begonias tuberculeux. —
Mention très-honorable.

2° Par M. LOZET, une corbeille de fleurs et un Begonia de semis. — *Mention très-honorable.*

3° Par M. GORENFLOT, 60 variétés de légumes. — *Mention très-honorable.*

4° Par M. THOMAS (Jean), 50 variétés de légumes. — *Mention très-honorable.*

M. le Secrétaire-Général donne communication de la correspondance qui se compose de :

4° Une lettre de la Société d'horticulture de Clermont, demandant la nomination d'un juré pour l'Exposition qui se tiendra les 24, 25 et 26 septembre dans cette ville. M. Lozet est délégué.

M. le Secrétaire-Général exprime les regrets du Conseil d'administration de ne pouvoir confier cette fonction à M. Prinville, horticulteur-marchand à Saint-Just, et précédemment jardinier-chef au château de La Victoire; son impartialité, ses connaissances sérieuses en horticulture le



Société d'Histoire et
d'Archéologie de Senlis

Notice : 2022

CB : 3650

SHAS



000000003690

recommandaient tout spécialement au choix de ses collègues de Senlis, mais le Conseil a décidé en principe qu'un juré doit être choisi, à moins d'impossibilité absolue, en dehors de l'arrondissement où se tient le concours.

2° Une autre lettre de la même Société donnant des renseignements demandés sur les récompenses à décerner.

3° Une lettre du Cercle horticole du Nord, sur le même sujet.

4° Une lettre de M. Carrière, qui fait hommage à la Société de trois exemplaires de son ouvrage sur les *Semis d'arbres fruitiers*.

L'Assemblée vote des remerciements et renvoie l'ouvrage à l'examen de M. Lozet, pour en faire un rapport.

5° Une invitation de la Société d'Orléans, à la 23^e session de la Société pomologique de France, qui se tiendra dans cette ville, le 14 septembre 1881.

6° Une lettre de la Société d'horticulture de l'Allier, annonçant un Concours, une grande Exposition et un Congrès horticole à Vichy, du 15 au 20 août 1882.

7° Le rapport de M. Thirion, sur l'Exposition du Havre.

8° Deux rapports, l'un de M. Thiénard, instituteur à Oignes; l'autre de M. Jodard, instituteur à Borest, pour le concours ouvert entre instituteurs.

9° Quelques brochures sur le *Régénérateur Gilbert*, lesquelles sont distribuées dans l'assemblée.

De la correspondance imprimée sont extraits les renseignements suivants :

Prix offerts par la Société d'acclimatation :

Prix de 500 fr. en 1885, pour plantes de pleine terre utiles et d'ornement introduites en Europe dans ces dix dernières années.

Prix de 500 et de 300 fr. en 1885 pour introduction en France et mise en grande culture d'une plante nouvelle pouvant être utilisée pour la nourriture des bestiaux.

Prix de 500 fr. en 1885 pour introduction en France d'une espèce végétale propre à être employée pour l'alimentation de l'homme ou utilisable dans l'industrie ou en médecine.

Prix de 500 fr. en 1885 pour utilisation industrielle du Lo-Za (*Rhamnus utilis*) qui produit le vert de Chine.

Prix de 500 fr. en 1885 pour utilisation de l'Ortie de Chine récoltée en France ou en Algérie (*Bœhmeria utilis*, *tenacissima*, etc.)

Prix de 500 fr. en 1885, pour introduction et culture en France du noyer d'Amérique (*Carya alba*), connu aux Etats-Unis sous le nom de Hickory (bois employé dans la construction des voitures légères).

Prix de 600 et 400 fr. pour introduction et culture pendant deux années successives d'une Ignose (*Dioscorea*) joignant à sa qualité supérieure un arrachage facile.

Deux prix de 4,000 fr. chacun, pour la culture du Bambou dans le centre de la France.

Prix de 4,000 fr. en 1885, pour la culture de l'Eucalyptus en France et particulièrement en Corse.

Prix de 500 fr. en 1885, pour un guide théorique et pratique de la culture de l'Eucalyptus.

Prix de 500 fr. en 1885 pour culture du Jaborandi (*Pilocarpus pinnatus*) en France et en Algérie.

Prix de 4,000 fr. en 1890 pour reboisement des terrains en pente par l'Ailante.

L'Horticulture Belge recommande vivement deux nouveaux Pelargonium zonale nains, à fleurs doubles : *La Princesse Stéphanie*, mise en vente par M. Pynaert van Geert, de Gand,

et la Comtesse de Tannberg, par MM. Delasalle frères, à Thumesnil, près Lille.

Le journal de la Société régionale d'horticulture du Nord de la France, contient un article de M. van den Heede sur les *Coleus à tige*.

Pour produire cette tige, qui peut atteindre 1 mètre et plus, il faut, au printemps, éviter de pincer l'extrémité de la jeune plante. On doit ébourgeonner les pousses naissant à l'aisselle des feuilles. Arrivé à 50 centimètres environ, le *Coleus* se met souvent à fleurir. Dès qu'on aperçoit le bouton, on le supprime. Un des yeux à l'extrémité de la tige, est conservé. Cette pousse produit de suite la continuation de la tige. De cette façon, on arrive facilement à 1 mètre environ. Là, que le *Coleus* fleurisse ou non, il faut le pincer et laisser quatre branches qui formeront la tête. Des pincements successifs produiront, pour le mois de Juillet-Août, une tige de *Coleus* garnie d'une tête. L'ensemble simulera un de ces petits orangers, dits de toilette, avec les si jolies feuilles colorées, qui distinguent de plus en plus, ce genre intéressant que l'on appelle *Coleus*.

Pour que les *Coleus* soient bien colorés, dans la serre, il faut laisser les vitres bien claires, sans ombrage et donner de l'air dans la journée.

Cette communication provoque quelques explications entre MM. Thirion et Lozet, desquelles il résulte que certaines variétés de *Coleus* perdent une partie de leurs couleurs, lorsqu'elles sont à mi-ombre, tandis que d'autres, au contraire, y deviennent plus belles.

Le Journal d'Agriculture publie le dessin d'un appareil de M. Voitellier, destiné à la destruction des hannetons, l'appareil consiste en une lampe placée à la partie supérieure d'un bâti mobile; elle est placée au centre de réflecteurs métalliques et elle est protégée par une glace. Au pied de cette

glace est pratiquée une ouverture, en forme d'entonnoir, qui aboutit à un sac placé en dessous. Les prix varient de 50 fr. à 175 fr.

La Société de l'Hérault renferme la note suivante pour la conservation des tubercules du *Caladium Esculentum* :

Vers le mois d'octobre et dès que les feuilles sont atteintes par les premiers froids, on les coupe et on retire les tubercules, dont il faut séparer les caëux, afin d'avoir de plus belles plantes. On creuse ensuite une fosse d'un mètre de profondeur environ et d'une surface proportionnée au nombre de tubercules à planter.

On dépose d'abord un lit de quarante centimètres de profondeur de fumier de cheval, tel qu'il sorte de l'écurie, c'est-à-dire non consommé.

Par-dessus ce fumier on étend une couche de bonne terre de dix centimètres. sur laquelle on place, droit et convenablement distancés, les tubercules de *Caladium*, qu'on recouvre de la même terre que la précédente.

On superpose, enfin, une épaisseur suffisante de feuilles et de fumier de cheval non consommé mêlés, afin de préserver les plantes des atteintes du froid.

Il faut découvrir les *Caladiums* (dans nos contrées) vers la fin de février et butter la terre contre les jeunes pousses, préalablement entourées, soit de sable sec, soit de cendres, afin d'éviter la pourriture.

Le tout est de nouveau recouvert de feuilles, en cas de gelées tardives.

En général, toutes les fois qu'on voudra obtenir un grand développement des plantes, on n'aura qu'à les placer dans un encaissement de fumier, comme je viens de l'indiquer.

Le Bulletin de la Société d'Orléans propose d'opérer la

transplantation des plantes le soir et la nuit, afin d'éviter la trop grande évaporation des feuilles qui se produit pendant la grande chaleur.

M. HUSTANT donne dans le Bulletin d'Épernay le procédé suivant de *Destruction des Belettes*, qui parfois font élection de domicile dans les serres : il suffit de prendre un écusson d'anémone ou un petit morceau de pomme de terre arrondi, d'y faire, au moyen d'un canif ou d'un greffoir, une petite cavité, d'y introduire du phosphore, en ayant soin de bien refermer l'incision et de placer cet appât aux abords de la demeure de l'animal qui ne tardera pas à rendre le dernier soupir, car il n'a pas même le temps de rentrer dans son trou.

Le *Journal officiel* publie la note suivante, qui n'est que trop vraie de l'avis de tous les horticulteurs :

C'est une vieille opinion, très répandue, que *le froid de l'hiver tue les insectes*. Après un hiver rigoureux, on entend les cultivateurs répéter avec complaisance : « Cette année nous ne serons pas dévalisés par les insectes. » Il faudra décidément en rabattre de cette opinion. Miss ORMEROD a organisé des observations sur une grande échelle en Angleterre depuis plusieurs années; les études ont porté sur diverses régions de la Grande-Bretagne. Plus de soixante insectes nuisibles ont été étudiés. Partout où l'on a pu examiner l'état des larves et des chrysalides exposées au froid ou à l'air libre, soit sous les écorces, soit dans un sol gelé, on a constaté après le dégel que ni les larves ni les chrysalides ne paraissaient avoir souffert.

D'ailleurs, les grands froids tuent les oiseaux insectivores, et la neige qui recouvre le sol les empêche de chasser les insectes. Aussi semblerait-il qu'au contraire les froids protègent les insectes. Malgré les basses températures de ces dernières années, on a pu constater combien les chenilles étaient appa-

raies nombreuses en 1879 et 1880. Les charançons et les diptères ont pullulé. Sans doute, des observations plus nombreuses seront nécessaires pour trancher définitivement la question; mais dès maintenant il semble vraisemblable que l'abaissement de température des grands hivers n'a pas l'influence que l'on avait admise un peu à la légère sur la destruction des insectes.

M. le Secrétaire-Général communique les décisions suivantes, prises par le Conseil d'administration dans la séance de ce jour :

MM. Thirion, Dubarle, Tassin, Fossiez, Compiègne, Lozet et Reusse, sont nommés membres de la Commission d'examen pour le concours entre instituteurs.

MM. Fossiez, Compiègne et Barbier, sont adjoints à la Commission nommée pour former un lot collectif pour l'Exposition de Clermont.

Les divers règlements de la Société et la liste des Sociétaires figureront en tête du volume IX^e.

Quelques membres de la Société ayant demandé une plus large interprétation du règlement relativement aux médailles décernées pour apports aux séances, la question sera mise à l'ordre du jour du prochain Conseil d'administration.

La séance est levée à quatre heures et demie, après le tirage de la loterie, composée de livres et de légumes, offerts par les exposants.

Membres admis dans la Séance du 4 Septembre 1881.

MM. GIVRY, propriétaire à la fabrique d'acier, à Senlis.

CURASSIER, pâtissier, à Senlis.

CAUDRAT (Ernest), jardinier à Fleurines.

EXPOSITION D'HORTICULTURE

Du Cercle pratique d'horticulture du Havre.

COMPTE-RENDU PAR M. THIRION

Le Cercle pratique d'Horticulture du Havre a ouvert son Exposition le jeudi 7 juillet, dans l'Orangerie de l'Hôtel-de-Ville; une partie de la cour, couverte d'une tente, prolongeait cette salle déjà grande, et, par un artifice de décoration, les deux emplacements réunis ne figuraient qu'un seul et même parc agréablement vallonné, orné d'une cascade, d'une rivière, et même d'un petit lac; chaque soir des concerts étaient donnés dans la cour de l'Hôtel-de-Ville, et la lumière électrique éclairait ce superbe ensemble d'une lumière qui rendait aux feuillages et aux fleurs leur aspect naturel, leurs nuances même aussi perceptibles et aussi distinctes qu'en plein jour.

Cette description sommaire suffit pour donner une idée des efforts que le Cercle s'était imposés pour faire valoir les richesses horticoles du pays, et de l'intelligence qui avait présidé à l'organisation générale, confiée aux soins de M. Eudes, l'un des vice-présidents du Cercle, auquel le Jury a décerné un diplôme d'honneur, témoignage spécial de son admiration.

Ce Jury était composé de MM. Deméautis et Fauquet, membres du Cercle horticole; Levallois, délégué de la Société d'horticulture de Lisieux; Pelletier, délégué de la Société d'horticulture d'Yvetot; Mellion, délégué de la Société d'horticulture de Honfleur; A. Sannier, vice-président de la Société centrale d'horticulture de la Seine-Inférieure, et enfin de votre délégué à qui ses collègues ont fait l'honneur de le choisir pour Président.

La grande médaille d'honneur, offerte par les Dames patronesses, a été décernée à M. Guilbert, jardinier chez M^{me} Deninck, pour l'ensemble de son exposition qui comprenait un admirable lot de Gloxinias de semis, de superbes Begonias tubéreux, et d'une belle collection de Coleus, sans compter un lot de légumes fort apprécié par le Jury.

Les autres médailles d'or ont été attribuées :

A M. Hanquel, jardinier chez M^{me} veuve Denonette, pour son groupe de plantes de serre chaude;

A M. Vaquin, jardinier chez M. G. Quesnel, pour son lot de plantes à feuillage et sa culture maraîchère;

A M. Avenel, horticulteur à Bleville, pour une très belle collection de fuschias, pelargoniums doubles, coleus, begonias tubéreux et héliotropes;

A M. Lapert, horticulteur au Havre, pour ses plantes à feuillage;

Et à M. Varlan, à Gravelle Sainte-Honorine, pour ses produits de culture maraîchère.

Onze médailles de vermeil et un pareil nombre de médailles d'argent avaient encore été mises généreusement à la disposition du Jury, lequel n'avait que l'embarras du choix au milieu des richesses horticoles qui s'offraient à lui. Dès longtemps en effet la ville du Havre a été un centre de production florale et maraîchère considérable, favorisée qu'elle est par son climat maritime et par ce que l'on peut

appeller, plus justement que dans d'autres villes, sa *population flottante*; les belles propriétés qui s'étalent en amphithéâtre sur la côte d'Ingouville possédant des plantes rares et coûteuses que l'on rencontrerait difficilement autre part; mais le Cercle d'horticulture a développé ces éléments et, en toute justice, on doit lui rapporter une grande part de cet état de prospérité horticole; à voir le succès de cette Exposition qui est la première qu'organise son nouveau président, M. Hallaure, il est aisé de prédire que son influence bienfaisante ne fera que s'accroître sous cette nouvelle direction.

Parmi les lots qui ont mérité ces médailles, il faut signaler : les *Caladiums*, et les légumes de M. Carpentier; les *Rosiers* en pot et les *Roses coupées*, de MM. Eude frères; la collection botanique des *Mousses indigènes ou acclimatées*, de M. Dupray; les *Légumes*, de M. Candon, etc., ceux de M. Acher; les *Echeveria metallica*, de M. Moulin, et enfin la petite *Pompe à seringuage*, de M. Beaume.

L'accueil fait par le Bureau du Cercle aux Délégués a été des plus sympathiques; le banquet traditionnel ayant même été reculé au dimanche suivant, à cause du Concours agricole qui devait avoir lieu ce jour là, M. le Président Hallaure a, du moins, voulu réunir à sa table les Jurés et les membres du Bureau dans un grand diner, dont nous n'avons pas manqué de profiter pour remercier le Cercle d'horticulture de sa cordiale hospitalité, et pour lui souhaiter la continuation d'une prospérité dont il s'est si complètement rendu digne par ses efforts intelligents en faveur du progrès de l'horticulture.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Le Raifort. — Ce *Raifort sauvage* (moutarde d'Alsace), que l'on peut récolter dans son jardin, remplace avantageu-

sement la moutarde; on le mange avec le bœuf bouilli et les viandes peu relevées. Il est apéritif et sain au corps.

Sa culture est simple : à l'automne, on se procure, chez les marchands de comestibles, quelques racines de Raifort, on les coupe en tronçons de 3 à 5 centimètres, que l'on plante à mi-ombre dans une terre profondément labourée et bien ameublie; on paille au mois de juin, et on donne les mêmes soins d'entretien et de propreté qu'aux autres plantes.

Après la deuxième année de végétation, on peut arracher les racines pour la consommation; on commencera bien entendu par les grosses, pour laisser aux autres le temps de grossir les années suivantes, jusqu'à l'épuisement du plant; on aura soin de refaire chaque année un autre plant pour succéder aux précédents.

Au mois d'octobre, quand la végétation est finie, on arrachera des racines du raifort, que l'on empotera avec soin dans la terre; on placera le pot dans une cave et on prendra chaque racine au fur et à mesure des besoins. On pourra aussi laisser le Raifort en pleine terre pour l'arracher de la même manière; mais on courra le risque d'en être privé lorsque la terre sera gelée.

L'usage du Raifort est des plus simples. On râpe les racines avec une râpe à sucre ordinaire, après les avoir nettoyées, et légèrement trempées dans l'eau pour faciliter l'opération, et on les prépare avec un peu de sel, poivre, huile et vinaigre de façon à lui donner la consistance de la moutarde, mais avec cet avantage qu'on est certain de manger un assaisonnement bienfaisant, tandis que la moutarde, qui a subi, Dieu sait quelle fabrication et quels mélanges! n'offre pas à beaucoup près les mêmes garanties.

(*Moniteur d'horticulture*).

Confitures de Rhubarbe — Après avoir supprimé la partie supérieure ou foliacée des pétioles, ces derniers sont réduits en tronçons. Après les avoir pelées, on les plonge trois à quatre minutes dans l'eau bouillante, et on les jette dans un sirop de sucre en ébullition (le sucre doit entrer dans les proportions de deux kilos pour un kilo de pétioles). On traite ensuite comme lorsqu'il s'agit de confitures de fruits.

Gâteaux. — Faire la pâte comme pour des fruits; préparer les pétioles comme pour les confitures; les mettre sur la pâte, saupoudrez de sucre et mettez au four; après la cuisson, ajoutez de nouveau une couche de sucre en poudre quand le gâteau est encore chaud, et servez froid.

(*Journal de vulgarisation de l'horticulture*).

Conservation des bois. — Jusqu'ici, pour conserver les bois exposés à l'humidité, on les soumettait à une injection de sulfate de cuivre. Mais ce procédé ne donne pas des résultats très durables. Lorsque le bois se fend, l'humidité pénètre dans l'intérieur par les fissures, et l'action du sulfate est paralysée.

Le nouveau procédé consiste à injecter les bois avec de l'eau de savon à laquelle on ajoute une faible proportion d'acide sulfurique ou vitriol.

L'eau de savon forme dans le bois un acide gras qui s'imprègne dans toutes les fibres et empêche l'humidité d'y pénétrer. Aujourd'hui on n'injecte plus que par ce moyen les traverses de chemins de fer, les poteaux, barrières, enfin tous les bois destinés à séjourner dans le sol.

Aucune industrie n'a plus d'intérêt que l'agriculture à faire usage de ce procédé.

Nous croyons que c'est là une excellente recette à propager dans nos campagnes, et nous la signalons spécialement aux vigneron pour leurs échelas et aux cultivateurs de houblons pour leurs perches.

(*Gazette des Campagnes*).

**Par décision du Conseil d'administration,
les leçons sont suspendues pendant les
mois de Septembre, Octobre et Décembre.**

Tarif des Annonces.

Prix de chaque Case pour les Sociétaires :

1 fois	2 fr. 50
3 fois de suite	6 »»
6 fois de suite	10 »»
12 fois de suite	18 fr.

Monté en plus pour toute personne étrangère à la Société.

Adresser les demandes d'annonces au Secrétaire-Général.

PAILLASSONS POUR SERRES ET CHASSIS

TOUT FAITS ET SUR MESURE

Chez M^{me} veuve **Boufflet**, rue de la République, 4,

A SENLIS

AVIS

Bulletins à céder aux sociétaires, voir page 33.

Le 4^{or} dimanche d'Octobre aura lieu l'examen des candidats pour le concours ouvert entre les garçons jardiniers.

Jus de tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à Mlle SEBERT, concierge.

Revue de l'Horticulture belge et étrangère

Recueil mensuel illustré, fondé en 1875, paraissant régulièrement le 1^{er} de chaque mois en un fascicule de 24 pages grand in-8°, orné d'une superbe chromo-lithographie, d'une planche noire et de nombreuses gravures.

OBJETS TRAITÉS : Plantes nouvelles, peu connues ou intéressantes. Horticulture des salons et des fenêtres. Architecture de serres et de jardins. Mosaïciculture. Dessin, tracé et plantation de corbeilles et parterres. Arboriculture ornementale. Littérature horticole et chronique des expositions. Nouveaux appareils et ustensiles. Variétés et mélanges.

Abonnement d'un an : Belgique, 12 fr. — Pour les pays de l'Union postale, 13 fr. 50. — Pour tous les autres pays, 12 fr., port en sus.

S'adresser à M. Ed. Pynaert, rue de Bruxelles, 142, Gand (Belgique)
